



Arènes du Bad - 13ème édition Règlement particulier du tournoi

(v3 du 29/08/2019)

Article 1

Le tournoi est autorisé avec le numéro 19.OCCI.30/TI../001 auprès de la FFBAD.

Article 2

Le tournoi se déroule selon le Règlement Général des Compétitions de la FFBAD. Ces éléments du règlement particulier complètent les dispositions du RGC, certains points pourront éventuellement être complétés au vu des dispositions et des équipements attribués.

Article 3

Tout participant au tournoi doit être en règle avec la FFBAD et être en possession de sa licence le jour du tournoi.

Article 4

En cas de forfait d'un joueur, celui-ci devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours les pièces justificatives à la Ligue Occitanie de Badminton.

Article 5

Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.

Article 6

Le Juge-Arbitre de la compétition sera Christophe Perrotez. Ses décisions seront sans appel.

Article 7

Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits dans un ou plusieurs tableaux.

Article 8

Les tableaux pour le tournoi seront le Double Dame, le Double Homme et le Double Mixte découpés en 3, 4 ou 5 séries. Ces séries seront établies en fonction du CPPH des équipes inscrites.

Le tournoi est ouvert aux joueurs dont le classement est au maximum N2.

Le tournoi se déroule en poules (de 4 si possible) avec deux sortants par poule dans toutes les séries, puis tableau final.

Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier le mode d'élimination ou de fusionner les tableaux de deux séries si l'un de ceux-ci n'atteignait pas le minimum prévu par le RGC.

Article 9

Tout joueur peut s'inscrire sur deux tableaux dans deux séries différentes.

Les dates importantes de la compétition sont :

- Date de la compétition : 28 et 29 mars 2020
- Date du tirage au sort : 21 mars 2020 (les classements CPPH de cette date seront utilisés pour la constitution des séries)
- Date limite d'inscription : 20 mars 2020

Article 10

Les tableaux se dérouleront de la façon suivante :

Samedi 28 mars 2020 :

- double dame
- double homme

Dimanche 29 mars 2020 :

- double mixte

Article 11

Les inscriptions seront prises en compte selon leur ordre d'arrivée avec paiement validant l'inscription. Aucune inscription ne sera prise par téléphone. Les inscriptions dont le règlement n'a pas été reçu à la date du tirage au sort ne seront pas prises en compte.

Article 12

Les horaires diffusés avant la compétition le sont à titre indicatif.

Article 13

Tout joueur doit être présent dans la salle une demi-heure avant son premier match. Chaque joueur ayant commencé la compétition pourra ensuite être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match. Tout joueur désirant s'absenter de la compétition devra impérativement le signaler au Juge-Arbitre et à la table de marque.

Article 14

Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord, le volant officiel du tournoi sera le Yonex AS20 pour toutes les séries classées. Il sera en vente lors du tournoi.

Article 15

Les matchs se feront en auto-arbitrage sauf décision contraire du comité d'organisation ou sur demande d'au moins un des joueurs concernés.

Article 16

Le temps de repos minimum entre deux matchs est de 20 minutes.

Article 17

Le temps d'échauffement est de 3 minutes après l'appel du match.

Article 18

Les joueurs non présents sur le terrain 5 minutes après l'appel de leur match pourront être déclarés forfait par le Juge-Arbitre.

Article 19

Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match.

Article 20

Les premiers matchs commenceront à 8h00 le samedi 28 mars et le dimanche 29 mars.

Article 21

Si au service un volant touche un obstacle au-dessus du terrain il sera compté et la première fois et faute la suivante. En cours de jeu, un volant qui touche un obstacle sera toujours compté faute.

Article 22

Le comité d'organisation se dégage de toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident durant les deux jours de compétition.

Toute participation au tournoi implique l'adhésion au présent règlement.

Le Juge Arbitre

Le Comité D'Organisation